

Reims, 27 mars 2025

Les PEP dénoncent le projet de suppression du HCFEA

Les PEP dénoncent la volonté de faire l'économie d'un espace indépendant de concertation sociale et démocratique, qui a mis en place, dès son origine, un collège des enfants et des adolescents.

A trop vouloir simplifier la vie économique, il a été ajouté en commission parlementaire un amendement visant à supprimer le Haut Conseil à la Famille, l'Enfance et l'Age (HCFEA). Le HCFEA est ainsi qualifié de « doublon » du Haut Commissariat à l'Enfance.

Supprimer le HCFEA serait :

- Faire taire la jeunesse dans la construction des politiques publiques qui les concernent.
- Retirer à la jeunesse une instance qui participe activement à l'exercice de l'apprentissage démocratique et citoyen.
- Se priver collectivement d'un espace réflexif et de propositions qui réunit tous les acteurs, parties prenantes des politiques publiques.

Les PEP, engagées dans les travaux et l'animation du collège des jeunes s'opposent à cette suppression et en conséquence, interpellent chaque députée et député sur l'importance de leur vote le 8 avril.

CONTACT : Pascale Durand-Prud'homme
Email : p.durand@lespep.org – Tél : 06.74.08.42.71

La Fédération générale des PEP est un mouvement de près de 100 associations en France métropolitaine et dans les Outre-Mer.

Les PEP accompagnent chaque année près de 1 500 000 enfants, adolescents et adultes. 22 000 salariés et 8 000 bénévoles agissent au quotidien pour le droit et l'accès de tous à l'éducation, à la culture, à la santé, aux loisirs, au travail et à la vie sociale.